



GOLF COUNTRY CLUB DE CANNES-MOUGINS

A l'attention de Jean-Michel CHERRIER
SNCF Réseau

Mougins, le 8 janvier 2017

Objet- lettre d'opposition au tracé OAM1bis

Monsieur,

Le Golf Country Club de Cannes Mougins est un acteur important du paysage sportif et touristique des villes de Cannes, de Mougins et leurs environs. Créé en 1923, notre club jouit d'une longue histoire et a reçu pendant de nombreuses années une étape importante du PGA European Tour- l'Open de Cannes. Ce tournoi et notre magnifique parcours réunissaient les meilleurs golfeurs professionnels du monde entre 1984 et 1998 et a grandement participé, aux côtés d'autres golfs de renom comme Saint Cloud, Saint-Nom-la-Bretèche, Chantilly et le Golf National, à l'essor et au développement importants que notre sport a connu pendant cette période.

Notre club compte 500 membres actionnaires et leurs familles, ainsi qu'une clientèle locale et internationale toujours séduite par la très haute qualité de nos installations. Notre parcours fait l'unanimité non seulement par son tracé très varié, dessiné par le légendaire Harry Colt, mais surtout du fait qu'il se trouve dans un milieu naturel d'exception, celui du Parc de la Valmasque. Parfaitement entretenu, il est souvent classé parmi les meilleurs clubs de France.

Nous employons actuellement 31 personnes en CDI à travers nos diverses activités sportives, administratives et culinaires et recevons environ 50,000 visiteurs par an. Nos activités génèrent directement et indirectement 5 à 6M€ de recettes annuelles pour nous et pour nos nombreux partenaires et fournisseurs.

Par la présente, nous tenons à vous faire part de notre opposition la plus totale au tracé OAM1bis proposé pour la ligne nouvelle SNCF. En effet, la réalisation de ce tracé en particulier aurait des effets catastrophiques pour notre activité et notre environnement.

Il est au mieux extrêmement difficile, voire même impossible de prévoir à quel point ces travaux changeraient à jamais la beauté de notre terrain, mais nous sommes une large majorité à penser que la réalisation de cette ligne OAM1bis marquerait une fin des plus indignes pour notre illustre parcours. En effet ce tracé longerait / traverserait visiblement en grande partie notre propriété, rendant impossible toute activité golfique. S'en suivraient la fermeture des installations, le chômage pour l'ensemble de nos collaborateurs et enfin l'obligation pour nos membres et clients habituels de quitter leur lieu de vie au moment même de fêter ses cent ans d'existence.

Nous vous demandons de prendre en considération l'avenir de notre club dans vos délibérations, en écartant définitivement ce tracé OAM1bis. Nous tenant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de notre parfaite considération,

Xavier MARGOLIS
Président Directeur Général